PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UFC – Que Choisir GRENOBLE

Assemblée Générale Ordinaire

Du 14 mars 2020 à Grenoble

Étaient présents ou représentés : 85 adhérents

Présence d'Alain SANITAS, président de l'UFC-Que Choisir Région A.R.A.
Et Jean Paul PÉPIN, expert-comptable.

Étaient excusés : notamment en raison de la période électorale, les élus de l'agglomération de Grenoble, de Voiron et du département, Monsieur Guillaume GONTARD, sénateur de l'Isère, la représentante de la D.D.P.P. et notre avocat Maître Tréhiou représenté cependant par sa consœur Maître Pellicano.

Proposé par le CA du 12 FÉVRIER 2020, ont été désignés à l'unanimité :

Pierre VERNET comme PRÉSIDENT DE SÉANCE.
Catherine FONTAINE et Martine ROQUES comme SECRÉTAIRES DE SÉANCE.

Jean-Noël DE CHARMASSE et Serge MATHÉCADE, superviseurs, élus à l'unanimité.
Jean DUVAL, scrutateur pour les votes et élu à l'unanimité.

1) RAPPORT D'ACTIVITÉ : joint en annexe

Quelques points de ce rapport développés plus particulièrement par Michel NAMY :

Fonctionnement de l'Association.

Les ressources humaines de l'Association :

50 bénévoles 2 salariées 7 stagiaires 2629 adhérents 10 bénévoles au Conseil d'Administration.

11 réunions du Conseil d'Administration. 4 réunions bénévoles.

Activités liées au traitement des litiges.

2754 dossiers litiges tous niveaux confondus, 254 dossiers gagnés au profit de nos adhérents.

L'ouverture de l'AL vers l'extérieur par l'accueil de stagiaires de BTS en communication qui ont tiré profit de leur passage à l'AL pour découvrir la consommation et nous ont apporté leurs compétences et leur aide en communication.
D'autres stagiaires juristes ont également apporté leur concours dans une activité majeure (en volume) de l'AL : le traitement des Litiges.
Cette année l'AL a ouvert sa ligne téléphonique et ses locaux 5 jours/7 aux consommateurs pour davantage d'information et de disponibilité.
Après sa participation à la Radio « France Bleue Isère », L'AL s'est rapproché de la radio RCF pour une chronique Consommation

La diversité des actions de l'AL :

- Au traitement des litiges en présentiel s'est ajouté le **T**raitement des **L**itiges en **L**igne qui génère environ 20 adhésions par mois mais qui nécessite toutefois une forte mobilisation de réponses puisque 300 demandes sont exprimées mensuellement.
- Les « Rendez-vous Conso » mis en place à Saint-Martin d'Hères pour la 1ère fois semblent bien répondre aux attentes des consommateurs.
- La campagne, initiée par Grenoble, « Choisir son fioul » et celle, nationale,« Énergie moins chère ensemble » remportent du succès auprès des consommateurs et génèrent des demandes en cours d'année

- L'apport juridique très maîtrisé de Maître Tréhiou et de Maître Pellicano dans leur participation au sein de l'association est important, aussi bien pour les consommateurs que pour les bénévoles.

Quelques difficultés se sont présentées cette année
Grâce à l'engagement des bénévoles et au recrutement d'une nouvelle salariée elles ont été surmontées.

- En effet Virginie M., la salariée juriste, a fait évoluer sa carrière et a quitté l'AL en Septembre 2019. Le volume de litiges qu'elle traitait a été réparti sur quelques bénévoles courageux et Nahima D. a pu être recrutée pour assurer la part administrative et continuer à apporter l'aide logistique aux bénévoles.
- D'autres demeurent :

Une légère baisse des adhésions. Et surtout la difficulté d'augmenter le nombre des bénévoles. L'équipe de l'antenne de Voiron est particulièrement réduite.

Discussion au cours de l'AG

Les participants à l'AG ont montré par leurs questions l'intérêt qu'ils portaient à l'UFC QUE CHOISIR et le besoin d'informations autant liées à l'actualité de la consommation qu'à la « bonne » gestion de l'Association Locale.

- Les fournisseurs d'énergie, les offres, comment s'inscrire,... ?
- Qui remplace Virginie M ?
- Quelle place ont les avocats, leurs fonctions ?
- L'affaire en Justice de l'AG 2017.
- La clinique GHM : quelle est la position de l'UFC-Que Choisir ?
- L'AL peut-elle avoir 1 protection juridique ?
- Pourquoi choisir l'Hôtel Mercure pour tenir cette A.G.O ?
- À quoi sert la subvention DGCCRF ?

Michel NAMY a répondu aux questions et les adhérents, ont échangé entre eux.

LE VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ est le suivant :
1 ABSTENTION 0 CONTRE Pour 84 Le rapport d'activité est approuvé.

2) RAPPORT FINANCIER : joint en annexe

Monsieur PÉPIN, notre expert-comptable a présenté les comptes 2019. Le solde de l'exercice est positif à hauteur de 36 010 euros expliqué surtout par une baisse des charges salariales,

LE VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER EST LE SUIVANT :
1 ABSTENTION 0 CONTRE Pour 84 Le rapport financier est approuvé.

3) PROJET D'ORIENTATION 2020-2023 : joint en annexe

La Fédération souhaite que les projets soient faits sur plusieurs années. Le CA et les Bénévoles de L'AL Grenoble ont réfléchi dans ce sens.

Pour 2020, plus précisément, priorité sera donnée à la communication (interne et externe) et à la formation.

LE VOTE SUR LE PROJET D'ORIENTATION est approuvé à l'unanimité.

4) LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

1 Administratrice sortante ne se représente pas, Antonia BESSON.
3 Administrateurs sortants se représentent.
2 De nouveaux bénévoles se présentent.
Liste des candidats : Jean-Noël De Charmasse, Jean Duval, Geneviève Kindt, Michel Namy et Martine Roques.

Résultat du vote : Jean-Noël De Charmasse : 78/85, Jean Duval : 81/85, Geneviève Kindt : 78/85, Michel Namy : 81/85 et Martine Roques : 75/85.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

La constitution du nouveau CA et du bureau a lieu immédiatement après l'AG.

Compte tenu de la situation sanitaire du pays et des consignes de précaution la réception du public et des bénévoles dans les locaux de Grenoble et Voiron est suspendue jusqu'à nouvel ordre

La 44 ème Assemblée Générale de l'UFC -Que Choisir de Grenoble est clôturée à 12h30.

Le Président — Les Secrétaires

Pierre VERNET — Martine ROQUES

Catherine FONTAINE

Le PV de l'AGO 2020 sera émargé par le président de séance et la seconde secrétaire à l'issue du confinement.

Le président de l'Association,

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS
UFC QUE CHOISIR GRENOBLE
24 bis, rue Mallifaud - 38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 46 88 45